

Fidèle à l'esprit de ses fondateurs, elle a grandi avec le port :

1979-1999 NOTRE ASSOCIATION

FÊTE SES 20 ANS



par
Claude Galtat

20 ans : C'est l'âge de la jeunesse, l'âge de toutes les espérances. Mais pour une association, ce serait plutôt la force de l'âge, l'acquis d'une longue expérience. C'est aussi la marque d'une certaine vitalité, le fait que l'esprit d'équipe, la bonne entente et l'amitié ne s'émeussent pas avec le temps. C'est encore, et surtout, le constat que les années n'ont pas de prise sur le dévouement de quelques-uns, de ceux qui ont su communiquer leur sens de la convivialité et montrer que, partageant la même passion pour la mer et les bateaux, il était possible de se retrouver aussi bien pour des manifestations amicales de loisir que pour compléter nos connaissances en matière de sécurité, de technique ou de réglementation, et même, si nécessaire, pour défendre nos intérêts communs.



De droite à gauche : Louis Verveur, Marcel Ely, François Ménesguen, André Kerdoncuff, Léon Jaguelin, Jacques Leblais et l'intérimaire Claude Galtat

Et un tour d'horizon sur les 20 ans de notre association ne pouvait se faire sans rendre un hommage amical aux 5 présidents qui se sont succédés depuis 1979 et à qui nous devons le plaisir de pouvoir fêter ensemble, cette année, ce 20^{ème} anniversaire.

Les débuts du port de plaisance de Morgat

On ne peut faire l'historique de notre association sans rappeler les circonstances de sa création et, bien entendu, la réalisation du port de Morgat.

Notre station balnéaire ne pouvait pas échapper à l'évolution des habitudes en matière de tourisme. Le développement de la navigation de plaisance et de la pratique de la voile en particulier, ont amené nos élus à envisager l'aménagement du port de Morgat.

Ce projet de port de plaisance fut donc lancé à l'initiative de la municipalité en 1968.

Le contexte économique local, avec l'installation de l'Île Longue, permettait à la commune d'envisager en compensation une aide substantielle de l'Etat.

Le rôle joué par François Ménesguen, alors conseiller municipal, doit être souligné. C'est lui qui, par sa détermination et ses démarches auprès des autorités, et notamment Monsieur Messmer, alors ministre des armées, et Monsieur Pompidou, premier ministre, a obtenu que la participation de l'Etat se concrétise par une subvention d'un million de francs.

Et c'est ainsi qu'en 1969 un premier projet voit le jour en utilisant un procédé original de brises-lame composés de modules creux en béton.

Mais la tempête de septembre 1970, puis la faillite de l'une des entreprises chargées des travaux, remettent tout en question.

Malgré les mises en garde de nombreux pêcheurs et les réticences exprimées par certains élus, dont François Ménesguen, la municipalité opta en 1971 pour la construction d'une digue en enrochement enracinée à la falaise.

Les travaux débutèrent en 1972, et les premiers pontons furent en place pour la saison 1974.

Parallèlement, et grâce à quelques amateurs de voile dont Pierre Mesgoues alors conseiller municipal, se développait le Yacht Club de Crozon-Morgat qui allait devenir le Centre Nautique de Crozon-Morgat. Ce détail a son importance car c'est dans le bâtiment tout neuf de l'école de voile que se tint la première assemblée générale de l'association des usagers du Port de Plaisance de Crozon-Morgat.

L'association des usagers

Petit à petit, le port prenait vie et les pontons commençaient à se garnir. L'administration du port se mettait en place, les plus anciens se souviennent du premier bureau du port dans une baraque Algeco. Et les premiers usagers faisaient presque figure de pionniers car, en dehors des pontons, il n'y avait pas grand chose à leur disposition.

Mais, contrairement à ce que l'on pouvait penser, ce ne sont pas les quelques difficultés rencontrées lors de la mise en route des installations qui sont

problèmes d'utilisation du port : stationnement, tarifs, encombrement du port lors de manifestations sportives ou d'escales de courses croisières, ensablement, etc.

Mais l'association n'a pas que des actions revendicatives. Ainsi, à l'unanimité, l'assemblée générale d'août 1986 accorda une subvention de 1000 Frs à la SNSM suite au drame de l'Aber Wrac'h. Cette aide, devenu depuis traditionnelle, est renouvelée chaque année.

Des rencontres sont organisées avec les associations du Moulin-Blanc, de Camaret et de Douarnenez.

Un panneau d'affichage et une boîte aux lettres à la Capitainerie concrétisent l'existence de l'association. Un bulletin de liaison, un logo et une flamme pour les sociétaires affirment son identité.

Vis à vis des membres de l'association, l'accent est mis sur les problèmes de sécurité, avec l'organisation d'une journée sécurité en mer en juillet 1987. Une surveillance des pontons est assurée grâce à quelques sociétaires.



Lors d'une journée Sécurité, l'Association remet le chèque traditionnel à l'amiral Le Borgne de la SNSM en présence du maire de Crozon

Cependant, la municipalité, devant l'insistance de notre association, fait un geste en faveur du stationnement des usagers du port par la mise en place du disque de stationnement pour l'accès au parking du port réservé aux plaisanciers pour les mois de juillet et août 1987. A noter que pour les championnats du monde des Europes cette année-là, ce sont les membres de l'association qui assurèrent le contrôle de l'accès au parking des usagers.

Par ailleurs, le président Verveur obtient qu'une plus large représentation des usagers du port de plaisance soit réservée à notre association au sein du conseil portuaire.

Mais, malgré les efforts du notre président, l'année 1988 amènera encore des perturbations pour les usagers du port : concentration de cavaliers à l'Ascension, Tour de France à la voile en juillet, etc. Avec cependant un événement important : l'électrification de la grue !

Fin mai 1988, pour des raisons professionnelles, le président Verveur doit s'éloigner provisoirement de l'association.

Notre conseil d'administration est unanime pour reconnaître les résultats très positifs de son action et pour le remercier du second souffle qu'il a su donner à notre association.

L'arrivée du président Leblais

C'est donc le vice-président, en l'occurrence Claude Galtat, qui assure la présidence de l'assemblée générale de juillet 1988 et l'intérim, en attendant l'arrivée du successeur de Louis Verveur désigné lors du conseil d'administration de juin 1988, à savoir Jacques Leblais.

D'emblée, Jacques Leblais souhaite dynamiser l'association en y intéressant tous les acteurs de la vie du port de plaisance : Capitainerie, CNCM, Centre de Plongée.

Les tâches au sein du conseil sont clairement définies et les commissions sont créées : voile, pêche-plaisance, sécurité, avec pour chacune un responsable désigné.

Jacques Leblais est convaincu que les associations de plaisanciers de la rade de Brest et de la baie de Douarnenez connaissent les mêmes problèmes et ont des objectifs communs. Aussi souhaite-t-il organiser une concertation entre ces associations dans le double but de coordonner nos actions vis à vis de l'administration et des organismes extérieurs, et de se réunir sur le plan convivial et nouer ainsi des relations amicales.

C'est ainsi qu'une première réunion des présidents d'une vingtaine d'associations s'est tenue au Faou en mars 1989, et qu'un grand rassemblement entre les membres des associations du Moulin-Blanc, de Camaret et de Morgat, le 29 avril suivant, se termina au Centre Nautique de Morgat par une soirée très animée.

La saison 1989 aura été riche en événements : deux concours de pêche en juillet et en août, et surtout la première journée sécurité le 17 août. La participation des sapeurs-pompiers de Crozon, du CNCM, du club du Portzic et une démonstration d'hélicoptère par les marins de la BAN Lanvéoc furent appréciées par une foule nombreuse.



Et nos préoccupations sont toujours les mêmes : stationnement, circulation sur la digue, ensablement du port, indiscipline des planchistes dans le port, les parkings transformés en terrain de camping avec l'invasion des camping-cars etc.

Mais après s'être dépensé sans compter, le président Leblais donne sa démission pour raison de santé en octobre 1995. Tous regretteront son départ, car il avait donné un réel dynamisme à notre association.

Grâce à son dévouement de tous les instants, à ses initiatives sur le plan de l'animation, l'association des plaisanciers de Morgat avait vu croître ses effectifs et était devenu un élément moteur incontournable de la vie du port.

André Kerdoncuff président

Après un court intérim assuré par le vice-président Claude Galtat, le conseil d'administration élit à l'unanimité André Kerdoncuff à la présidence le 20 janvier 1996.



Un nouveau logo salue son arrivée. Vice-président depuis 1983, André Kerdoncuff, jeune retraité, va s'efforcer de poursuivre l'œuvre de son prédécesseur.

L'accent est mis sur l'aide à porter à nos sociétaires sur le plan de l'outillage, de la révision des extincteurs, mais aussi sur les actions à mener auprès de la municipalité pour faciliter la vie des usagers du port.

Les problèmes sont toujours les mêmes : stationnement, circulation sur le port, possibilités pour le nettoyage des filets, mais aussi et surtout l'ensablement du port pour lequel aucune solution importante et durable n'est apportée en dehors du dragage.

André Kerdoncuff tentera également de relancer l'idée du récif artificiel en recherchant des financements extérieurs.



Le Président remet la coupe au meilleur pêcheur

Les activités conviviales sont reconduites comme le concours de pêche et le dîner amical annuel qui connaît toujours un grand succès.

Des conférences sont organisées (la météo par exemple avec le nouveau chef du centre de Guipavas, M. Le Stumm) ou des expositions (sur les algues entre autres qui connut une belle affluence) ou encore les visites préventives des Affaires Maritimes sur les bateaux de nos sociétaires.



Le Carrefour des Associations

Enfin nous sommes présents régulièrement au Carrefour des Associations depuis 1996 ce qui participe au rayonnement de notre association auprès du grand public.

Mais de nouvelles craintes apparaissent concernant la pratique de la pêche-plaisance. La protection de la ressource, avec une réglementation plus stricte mais surtout une nouvelle politique sur l'environnement avec des projets tels que Natura 2000 ou encore le Parc National Marin de l'Iroise inquiètent particulièrement les membres de l'association. Aussi, le président Kerdoncuff pense qu'il serait souhaitable d'adhérer à la Fédération Nationale des Pêcheurs-Plaisanciers. Ce qui sera fait en juillet 1998 avec la visite du président Quelven.

Au même moment, le président Kerdoncuff dut se faire le porte-parole de la grogne des plaisanciers devant les fermetures abusives de la digue à toute circulation en juillet et août. Problème qui risque fort de se reposer cette année malgré plusieurs interventions auprès du maire et du président du Conseil Général.

Lors de l'assemblée générale de juillet 1998, André Kerdoncuff avait fait part de son désir d'abandonner la présidence, étant trop souvent retenu par d'autres activités dans la région parisienne.

Après quelques hésitations, Marcel Ely, secrétaire de l'association depuis 1986, accepte d'être candidat à sa succession.

1999 :

20 ans après, un nouveau président

Marcel Ely est donc élu président à l'unanimité du conseil d'administration le 30 janvier de cette année.

à l'origine du regroupement des usagers au sein d'une association.

Maintenant que le port de plaisance devenait réalité, c'est celui qui en était le principal initiateur qui eut l'idée de lui donner, en quelque sorte, une identité plus humaine en regroupant l'ensemble de ses premiers utilisateurs.



Et c'est ainsi que François Ménesguen réunit, au début de 1979, une soixantaine d'usagers pour leur proposer de se retrouver dans un but amical, afin de mieux se connaître et d'établir entre eux de bonnes relations en toute convivialité.

La nouvelle association, dont l'intitulé était : Association des Usagers du Port de Plaisance de Crozon-Morgat, fut créée officiellement le 3 avril 1979. Les statuts furent déposés à la préfecture et le premier conseil d'administration était composé de : MM. Ménesguen, Le Floch, Vaillant, Miller, Jaguelin, Recourse, Drévilion, Renaut et Kerdudo.

La première assemblée générale s'est tenue dans le hangar tout neuf de l'école de voile. C'est au cours de cette assemblée, où les membres étaient assis sur des bancs de bois, que François Ménesguen fut élu président de l'association.

La présidence de François Ménesguen

Les plaisanciers qui se regroupèrent dans l'association étaient assez représentatifs des premiers utilisateurs du port et les pratiquants de voile étaient relativement nombreux. Le développement du CNCM voisin et la présence de Pierre Mesgoues parmi les membres de la nouvelle association incitèrent le président Ménesguen à adhérer à la Fédération Française de Voile.

Puis, avec l'augmentation du nombre des usagers, apparurent les premiers problèmes de fonctionnement. Le manque d'équipement et les difficultés de stationnement furent rapidement à l'ordre du jour du conseil de l'association et amenèrent le président Ménesguen à rechercher avec la commune des solutions d'amélioration.

Dès lors, et grâce à lui, l'association devenait l'interlocuteur privilégié de la municipalité pour étudier les améliorations nécessaires au bon développement du port.

Mais ses activités professionnelles et ses nouvelles responsabilités au Comité Local des Pêches obligèrent François Ménesguen à abandonner la présidence de notre association.

Léon Jaguelin président

C'est ainsi que le vice-président, notre ami Léon Jaguelin, fut élu président à l'association en 1982.

Avec lui, les préoccupations des pêcheurs-plaisanciers trouvèrent un écho favorable. Et la compétence de Léon Jaguelin en la matière a toujours été unanimement reconnue.

Il faut dire que les discussions concernant l'exercice de la pêche maritime et les projets relatifs à la pêche de loisir méritaient la vigilance de tous les intéressés et par conséquent la détermination de notre association et bien entendu de son président.

Par ailleurs, Léon Jaguelin tentait de défendre les intérêts des usagers du port, en particulier au sujet des tarifs en intervenant notamment au conseil portuaire. Parallèlement, il n'hésita pas à protester contre les contrôles des Affaires Maritimes, jugés trop fréquents et trop tatillons.

Mais devant le peu d'intérêt suscité par ces problèmes auprès de ses interlocuteurs et aussi, il faut bien le dire, une certaine indifférence de la part des usagers, le découragement ne tarda pas à gagner Léon Jaguelin qui, au grand regret de ses amis, présenta sa démission au conseil d'administration au printemps 1986.

La relance : Louis Verveur prend le relais

Mais l'un de nos sociétaires, considérant qu'il était dommage d'abandonner une association dont l'utilité s'était avérée et que les présidents Ménesguen et Jaguelin avaient su faire reconnaître, décida de consulter directement tous les usagers du port afin qu'ils s'expriment sur l'éventualité de son maintien en activité.

C'est ainsi que Louis Verveur, suite au sondage effectué grâce à un questionnaire très détaillé, pouvait redéfinir les buts de l'association et proposer divers projets d'activité lors d'une assemblée générale extraordinaire qui réunit une soixantaine de membres le 17 mai 1986.



Le Président Verveur en grande conversation avec le Président de Camaret

Elu président à l'unanimité, Louis Verveur souhaita que l'association regroupe effectivement tous les usagers plaisanciers, qu'ils pratiquent la pêche, la voile ou la croisière.

Très vite, l'association eut à intervenir pour les

Lors de l'assemblée générale, tout en regrettant les difficultés de mobilisation de ses adhérents, le président Leblais affirmait que : "l'association des usagers doit, avant tout, être un interlocuteur écouté et une force de proposition pour œuvrer à la vie du port de Morgat".

De fait, de nombreux aménagements souhaités par les usagers sont peu à peu mis en place, notamment l'agrandissement du parking par le comblement du fond du port, les modifications de la circulation sur le terre-plein et la réalisation d'une meilleure signalisation.

De plus, le président Leblais obtient de la part de certains commerçants des avantages sur présentation de la carte de membre.

C'est en 1990 que l'association obtient enfin, au sein du conseil portuaire, la place qu'elle mérite eu égard à ses 130 adhérents avec 7 membres sur les 32 que compte ce conseil.

C'est ainsi que, grâce à nos interventions, nous avons pu obtenir qu'un parking soit réservé exclusivement aux plaisanciers pour compenser la perte de places suite à la construction du nouveau centre de plongée ISA.

Notre action a été aussi déterminante lors du Tour de France à la voile de 1991 pour empêcher les organisateurs de réquisitionner nos pontons.

Mais d'autres demandes restent sans réponse, telles que la mise à disposition d'un bac pour le rinçage des moteurs, ou d'un emplacement pour le nettoyage des filets.

Quant à l'attribution d'un local, pour laquelle le président Leblais est maintes fois intervenu, elle pourra enfin être annoncée lors de l'assemblée générale du 11 juillet 1992, mais ne deviendra effective que fin janvier 1993 par la mise à notre disposition d'un ancien box de pêcheur sur le port.

L'association des plaisanciers de Morgat



C'est au cours de cette assemblée générale de juillet 1992 qu'une décision importante sera adoptée par l'ensemble de nos membres.

En effet, à l'initiative de Jacques Leblais, l'association des Usagers devient l'association des Plaisanciers de Morgat et change de logo. Le président souhaite que, sous

cette nouvelle appellation, l'association affirme sa représentativité des plaisanciers et se démarque ainsi des autres utilisateurs du port que sont les pêcheurs professionnels, le CNCM ou le centre de plongée.

Le local, entièrement aménagé par des membres de l'association avec les conseils et le savoir-faire de notre secrétaire Marcel Ely, est inauguré le



L'inauguration du nouveau local

2 juillet 1993 en présence du maire de Crozon, Monsieur Cornec.

Suite à la disparition de l'épave d'un avion de la dernière guerre qui servait de base à tacauds, et à la demande de Léon Jaguelin, l'association se préoccupe de trouver la possibilité de créer une base artificielle.

C'est ainsi qu'un dossier complet sera réalisé et, à l'instar de ce qui a été mis en place dans le Sud-Ouest, à Mimizan, la construction d'un récif artificiel sera envisagée. Malgré la volonté de nos sociétaires - une maquette sera même réalisée et présentée à la presse - et les contacts pris, tant avec IFREMER, qu'avec la Marine Nationale et les Affaires Maritimes et l'aide possible d'EDF, l'ampleur de la tâche et le manque de moyens financiers et matériels n'ont, jusqu'à maintenant, pas permis de concrétiser ce projet.



Première réunion du bureau au local - Juin 1993

C'est également au cours de l'année 1993 que le bulletin de liaison change de formule et adopte la couleur.

Mais notre association est en deuil : notre trésorier, Ely Leroy, nous quitte après une longue maladie.

Les activités, cependant, vont bon train : journée sécurité, concours de pêche, conférences le samedi matin, le président Leblais maintient la pression !

Très apprécié de l'ensemble des sociétaires, nul doute que sa grande connaissance de l'association, son esprit d'équipe, son dévouement et sa gentillesse, lui faciliteront la tâche.

Il peut compter sur tous ses amis du conseil d'administration pour l'aider à continuer l'œuvre entreprise il y a 20 ans par ses prédécesseurs.

L'expérience de l'association des plaisanciers de Morgat est précieuse. Son action au fil des ans a largement participé à l'évolution du port de Morgat. Nos présidents successifs ont su faire entendre la voix des usagers dans les instances de décision, qu'il s'agisse de la municipalité de Crozon, du Conseil Général ou des Affaires Maritimes.

Tout n'est pas parfait, loin de là, et il reste beaucoup à faire. Mais nous continuerons à agir pour que tous nos sociétaires, mais aussi l'ensemble des plaisanciers, y compris les visiteurs, prennent plaisir à fréquenter notre port.

Plus nous serons nombreux à nous retrouver dans l'amitié et la bonne humeur, chacun apportant ses idées, ses initiatives et un peu de sa disponibilité, plus nous aurons de chances d'être entendus et, mieux encore, d'être écoutés.

Et c'est en véritables partenaires que nous contribuerons alors au développement harmonieux de ce que sera le port de Morgat de l'an 2000.

Claude GALTAT
Vice-Président